

## De la COP21 à la COP22

*Par François MITTEAULT,  
Directeur de l'eau et de la biodiversité  
au Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer*

L'eau et la biodiversité représentent exactement le périmètre de ma Direction. Pour compléter l'intervention de l'Ambassadeur Xavier STICKER, je voulais vous donner quelques éléments sur ce qui est en train de préfigurer les changements au sein de notre territoire national à l'occasion de la loi sur la biodiversité, une des grandes actualités de ma Direction, qui impacte également le monde de l'eau.

Avec cette réforme, l'ensemble du monde de l'eau qui, dans l'organisation actuelle a fait ses preuves, aux niveaux européen et international (par exemple le Pacte de Paris est une reconnaissance de l'organisation française, originale et intégrée), bougera davantage. On sent bien qu'il y a des entités qui éprouvent certaines réticences ; mais ce qui est en jeu, c'est une intégration plus forte des problématiques de l'eau, de la biodiversité et des milieux marins : c'est exactement le périmètre de ma Direction. En fait, il me semble très important de rassurer tous les acteurs de l'eau vis-à-vis du mécanisme de rapprochement qui est en train de s'opérer.

Lorsque j'ai l'occasion de rencontrer mes collègues européens, je n'en trouve que deux ou trois pour parler à la fois de l'eau, de la biodiversité et des milieux marins. Je me rends compte que nous sommes un des rares pays à avoir regroupé les thèmes de l'eau, de la biodiversité et du milieu marin au niveau de l'administration ; c'est une force extraordinaire qui nous donne une légitimité tout à fait particulière dans les débats européens, et internationaux, parce que cela a beaucoup de sens.

Toutes les réflexions sur le changement climatique montrent combien la problématique de l'eau, celle de la biodiversité et a fortiori celle de la biodiversité des milieux marins sont fortement enchevêtrées. Le fait d'avoir un tel rapprochement va renforcer, moderniser encore plus notre organisation dans ces domaines-là. Au niveau de la loi, actuellement en discussion au Parlement, au stade de sa 2<sup>ème</sup> lecture au Sénat, on s'achemine vers un examen en commission mixte paritaire, peut-être même avec une 3<sup>ème</sup> lecture.

Pour l'illustrer bien évidemment, il y a la création de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB). L'AFB sera un vaste opérateur qui va regrouper tous ces domaines de l'eau, de la biodiversité et des milieux marins. Le rôle du Directeur de l'eau et de la biodiversité est d'organiser la naissance de l'AFB de façon cohérente, complémentaire avec ce que font aujourd'hui les agences de l'eau. Il est vrai qu'après quelques mois de discussions, les choses commencent à bien se préciser ; l'idée est de faire partager toute l'expérience du monde de l'eau dans les domaines de la biodiversité et des milieux marins. Pour revenir aux sujets internationaux, je pense que le secteur de l'eau est très bien organisé en France, grâce d'ailleurs aux structures associatives comme l'Académie de l'Eau, le Partenariat Français pour l'Eau, l'Office International de l'Eau.

L'organisation française est en mesure de bien se projeter à l'étranger dans le domaine de l'eau. Mais on n'a pas du tout la même organisation dans le domaine de la biodiversité et du milieu marin, alors que dans ce dernier domaine, la France est le 2<sup>ème</sup> Etat marin au monde ; et on aurait une grande légitimité à y avoir ce type de projection. Ce sera un des sujets à traiter avec la création de l'AFB,

notamment comment l'efficace organisation de l'eau pourra faire bénéficier de son expérience de nouveaux domaines où nous avons manifestement beaucoup de perspectives très intéressantes.

Mon message essentiel est donc d'abord de remercier tous les acteurs de l'eau ; si nous sommes là aujourd'hui, si nous avons de la crédibilité, c'est parce qu'il y a beaucoup de gens regroupés dans différentes institutions, comme l'Académie de l'Eau, qui participent à délivrer le message français à l'extérieur et à le faire vivre en interne, avec des rapports qui sont parfois décapants, mais font partie de la vie institutionnelle. Il faut maintenant réussir la création de ce nouveau contexte, qui a beaucoup de sens et va nous renforcer au niveau communautaire et international. Mon message est de rassurer les acteurs qui s'interrogent : nous sommes en effet capables de trouver les bons réglages, dans une perspective nous permettant de mieux régler les importants défis qui nous attendent. Nous n'en sommes qu'au début pour l'eau et la biodiversité ; le monde du vivant est en train d'être bouleversé par le changement climatique qui commence à agir fortement et qu'il faut anticiper. Toute la matière grise qui réfléchit sur ces sujets doit contribuer à préparer notre pays à ce qui nous attend.

Nous avons une autre grande innovation dans les changements en cours dans la politique de l'eau et de la biodiversité et avec la création de l'AFB, c'est la création des ARB, les Agences Régionales de la Biodiversité : celles-ci vont travailler en étroite collaboration avec les agences de l'eau et les autres institutions concernant l'eau. L'originalité de la biodiversité sera de susciter la mise en synergie, en complémentarité, des politiques de l'Etat avec les politiques des collectivités régionales. Les régions deviennent aujourd'hui en France d'importants promoteurs des politiques publiques dans leur domaine de compétences. Les grandes régions sont en effet en train de s'organiser depuis quelques mois et leurs compétences sont en train de monter en puissance. Notre défi en terme de gestion de politiques publiques est de créer des plateformes partenariales au niveau des régions pour que ces dernières travaillent en synergie avec l'Etat, et en articulation avec les agences de l'eau, sur les sujets de biodiversité. Ce type d'innovation n'existe pas pour d'autres politiques publiques, comme par exemple en agriculture, où parfois les actions sont enchevêtrées entre ce que fait l'Etat et ce que font les régions. La biodiversité sera un laboratoire d'essai pour construire une réussite dans ce type de partenariat.